

Dividendes et rachats d'actions : un capitalisme autophage

[Martine Orange](#) 19 janvier 2026 à 20h14

Le constat se confirme année après année. Et il est toujours plus accablant. Alors que la France – et l'Europe en général – souffre d'un déficit croissant d'investissements et d'innovations, les grands groupes préfèrent cajoler leurs actionnaires. Jamais les dividendes et les rachats d'actions réalisés par les groupes du CAC 40 n'ont été aussi élevés.

Selon « La Lettre Vernimmen » – spécialisée dans les informations financières – en décembre, ils se sont élevés à 107,5 milliards d'euros en 2025. « *Soit le plus haut niveau jamais enregistré depuis que nous faisons cette étude* », relève la publication. Ces sommes seront, au mieux, imposées selon le barème de 30 % de la *flat tax*, quand elles ne seront pas tout simplement défiscalisées.



Dans la salle des marchés d'Euronext à Paris. © Photo Eric Tschaen / REA

Une nouvelle fois, les groupes français se classent parmi ceux qui se montrent les plus généreux par rapport à leurs actionnaires. Ils affichent un taux de distribution de 48 % en moyenne, contre 42 % en 2024. Ce taux moyen cache de grandes disparités entre les groupes. Certains comme Axa ou Eurofins sont allés jusqu'à distribuer plus de 100 % de leurs résultats.

Pourtant, l'année 2024 a marqué un retournement dans le cycle économique. Contrairement aux années précédentes, les bénéfices ont baissé de 13 % pour s'établir à 129,1 milliards d'euros. Les résultats du premier semestre 2025 ont été encore plus alarmants. Avant même que les droits douaniers imposés par Donald Trump n'entrent en vigueur, ils étaient déjà en baisse de 30 %.

Cela n'a pas empêché les grands groupes de poursuivre leur généreuse politique de redistribution à l'égard des actionnaires. En un an, la

progression est de plus de 9,5 %.

L'an dernier, ils ont reversé 72,8 milliards d'euros de dividendes, comme en 2024. Si certaines multinationales, à l'instar de Kering ou de Stellantis, en butte à de grandes difficultés ont réduit leurs dividendes, aucun groupe n'y a renoncé.

Mais 2025 a surtout été marqué par l'amplification des rachats d'actions. Seuls quatre groupes parmi les quarante de l'indice boursier n'ont pas suivi cette ligne : Stellantis, Kering et Unibail-Rodamco-Westfield, qui traversent une passe compliquée, et Air Liquide, qui se distingue par sa gestion industrielle à long terme très différente des autres. Tous les autres se sont sentis dans l'obligation d'annoncer et d'engager des programmes de rachats d'actions parfois colossaux au regard de leur bilan.

© Infographie Mediapart

En 2025, le montant total des rachats d'actions en France s'est élevé à 34,8 milliards d'euros, selon « La Lettre Vernimmen ». C'est le montant le plus élevé jamais enregistré dans l'histoire boursière récente. En 2003, il ne représentait que 7,5 milliards d'euros.

Alignment d'intérêts

Depuis des années, les critiques se multiplient contre cette stratégie, qui est la négation du capitalisme tel que présenté dans les livres, alimentant les rentes et accentuant les inégalités. « La Lettre Vernimmen » a décidé de contrer les arguments avancés par ces détracteurs. « *Les dividendes et les rachats d'actions n'ont jamais enrichi les actionnaires* », soutiennent les auteurs de l'étude. À l'appui de leur démonstration, ils rappellent le mécanisme censé être en vigueur sur les marchés boursiers : la valeur de l'action est corrigée mécaniquement du montant que l'entreprise distribue à ses actionnaires.

Cet ajustement mécanique est de plus en plus théorique, tant les marchés ont abandonné les fondamentaux économiques et boursiers. Surtout, cette explication passe sous silence l'essentiel. Si, comme le soutiennent les auteurs de cette étude, les actionnaires ne profitent en rien de la distribution croissante des dividendes, des rachats d'actions gigantesques engagés par les entreprises, alors à qui cela profite-t-il ? Pourquoi les grands groupes se sentent-ils obligés de mener des stratégies qui les privent de ressources financières utiles ?

L'image commode des petits porteurs, des actionnaires individuels permet de masquer habilement la transformation fondamentale qui s'est opérée au cours des trois dernières décennies. Le monde financier est devenu le maître de l'économie productive et a imposé sa loi : l'alignement des intérêts de l'entreprise sur ceux de l'actionnaire.

Dans ce contexte, le versement de dividendes est devenu un impératif pour les entreprises cotées : l'actionnaire doit être rétribué quelles que soient les circonstances. Quitte à ce que la société puisse dans ses réserves et se décapitalise, elle doit répondre à cette exigence. Toutes celles qui ne respectent pas ces règles sont immédiatement et lourdement sanctionnées.

Cette loi d'airain est désormais transposée pour les rachats d'actions. La tendance est mondiale. En 2024, les entreprises dans le monde ont dépensé plus de 1 000 milliards de dollars pour racheter leur capital. Leurs dépenses pourraient avoir atteint plus de 1 200 milliards de dollars en 2025, [selon les dernières estimations](#). Les groupes français se fondent dans le mouvement, se sentant obligés d'imiter les pratiques à l'œuvre dans leur secteur, de se mettre dans la roue de leurs concurrents, sous peine d'être pénalisés.

Nombre de ces groupes se trouvent désormais dans des situations de rente et de domination, qui leur permettent d'augmenter leurs profits. Et le monde financier qui soutient ce mouvement entend bien avoir sa part,

voire la plus grosse part.

Les groupes dominés par des familles ou un actionnaire n'échappent pas à ce mouvement. Au contraire. Ils profitent du moment pour accumuler encore plus de pouvoir et de richesses. Les gigantesques programmes de rachats d'actions menés par LVMH, ArcelorMittal, Vivendi ou Stellantis ont été suivis à chaque fois par des annulations de ces titres rachetés.

Mécaniquement, les familles Arnault (LVMH), Mittal (ArcelorMittal), Bolloré (Vivendi), Agnelli et Peugeot (Stellantis) ont augmenté leur détention de capital et leur emprise sur leur groupe, sans débourser le moindre centime.

Une stratégie de destruction

Poursuivant la défense du capitalisme financiarisé, « La Lettre Vernimmen » souligne que le rachat d'actions, voire les décapitalisations de ces groupes relèvent d'un mouvement sain. Reprenant la vieille théorie de la destruction créatrice, les auteurs de l'étude estiment que les grands groupes qui pratiquent ces redistributions massives sont « *des entreprises à maturité* ». Compte tenu de leur faible croissance prévisible, il serait inutile, voire contre-productif, que ces entreprises conservent les résultats qu'elles réalisent. Les capitaux seront mieux utilisés s'ils sont restitués aux investisseurs et aux marchés, qui sauront les employer de façon optimale.

La faiblesse des investissements, de l'innovation, les bulles générées par des effets de mode suivis par des crises liées à leur éclatement sont autant de contre-exemples : la « main invisible » du marché est souvent inefficace, voire destructrice. Pendant ce temps, les profits prélevés de façon exorbitante contribuent à appauvrir et à affaiblir durablement l'existant. Aujourd'hui, les dirigeants de Stellantis regrettent sans doute amèrement les programmes de rachats d'actions lancés dans l'euphorie des années 2022-2023, juste après la fusion. Ce sont autant de milliards

qui leur manquent pour se réorganiser, innover et faire face à la concurrence chinoise.

Le cas de Boeing est encore plus emblématique. Alors que le constructeur aéronautique régnait en maître sur le secteur avec Airbus, son choix de se mettre au seul service des actionnaires a mené – à coups de compression de coûts, de délocalisations et de rachats d'actions – à une perte de compétences, à des retards d'innovation et jusqu'à l'accident industriel de 2024. Deux ans plus tard, il est loin d'être tiré d'affaire.

Plutôt que de provoquer une redistribution des capitaux, cette stratégie aboutit à un capitalisme autophage détruisant l'accumulation des outils productifs, des acquis et des savoir-faire dont l'élaboration a parfois demandé des décennies. Pour le seul profit de quelques-uns à court terme.